



**SOCIETE DE GESTION DES PARTICIPATIONS DE L'ETAT « PORTS »
« SOGEPORTS »**

**APPEL A MANIFESTATION D'INTERET NATIONAL ET INTERNATIONAL
EN VUE DE LA CREATION D'UNE SOCIETE POUR LA GESTION
DE LA PLATE-FORME LOGISTIQUE DE SKIKDA**

La SGP – PORTS lance un Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt National et International pour la création, en partenariat avec des investisseurs nationaux et internationaux, d'une société par actions dont l'objet social est l'exploitation et la gestion de la plate-forme logistique de Skikda et sa promotion commerciale.

Dans la structure du Capital Social de cette Société, les actions seront réparties entre l'entreprise portuaire de Skikda et le(s) partenaire(s) investisseur(s) retenu(s) à l'issue du processus d'Appel à Manifestation d'Intérêt et ce en fonction de l'offre proposée par ce(s) dernier(s) et des apports des parties tels que précise dans le Cahier de Charges.

Le présent Avis à Manifestation d'Intérêt s'adresse aux investisseurs nationaux et internationaux possédant les compétences et le savoir-faire dans l'exploitation et la gestion de plates-formes logistiques et ou activant dans le domaine maritime. Les investisseurs intéressés peuvent consulter la fiche de renseignements du projet sur le site web :

www.gic-ep-algerie.com

Les investisseurs doivent répondre aux conditions suivantes :

1- justifier d'une notoriété au plan international dans le(s) domaine(s) suivant(s) en qualité de :

- Gestionnaires de plates-formes logistiques.
- Opérateurs de Terminaux à Conteneurs.
- Transporteurs maritimes, Armateurs ou Affréteurs de navires à conteneurs, Chargeurs, Transporteurs bout en bout (terre, mer, fer)

2- Etre majoritaire en propre ou dans les filiales concernées.

3- Disposer d'une surface financière suffisante en rapport avec le projet.

4- Disposer de références dans le domaine d'activité ciblée.

Les investisseurs qui seront retenus auront la possibilité de s'associer, sous forme de Groupement d'Intérêt Commun (GIC), avec des partenaires liés directement ou indirectement à l'activité ciblée en rapport avec le projet.

Les investisseurs intéressés par la participation à la création de cette société, désirant recevoir le dossier d'appel d'offre, peuvent manifester leur intérêt par écrit en accompagnant leur déclaration d'un dossier complet de présentation, composé des éléments ci-après :

- Présentation générale de l'entreprise (dénomination sociale, capital social, forme juridique, adresse du siège social, secteurs couverts).
- Copie légalisée des statuts de la société ou équivalent
- Copie légalisée du registre de commerce ou équivalent
- Bilans certifiés des trois (03) derniers exercices
- Evolution des principaux ratios de gestion des cinq dernières années.
- Descriptif des technologies développées ou utilisées et des équipements y relatifs.
- Principales expériences de transfert de technologie ou de savoir faire déjà réalisées.
- Principales filiales et / ou participations à l'étranger
- Un exposé sommaire des motifs de la participation au présent Appel à Manifestation d'Intérêt.
- Une déclaration sur l'honneur attestant que le candidat n'est pas en situation de faillite, de liquidation judiciaire ou de règlement judiciaire.
- un mandat d'habilitation à représenter le candidat.

Le dossier de manifestation d'intérêt ne doit renfermer aucune offre technique ou financière.

Le dossier de manifestation d'intérêt, accompagné des éléments complémentaires requis ci-dessus, est à expédier, contre accusé de réception, ou à déposer, contre récépissé, à l'adresse suivante:

**Société de Gestion des Participations de l'Etat Ports SOGEPORTS
sise 07, Chemin Belkacem AMANI - Site SIDER – le Paradou - Hydra
ALGER - ALGERIE**

et ce avant le **24 Décembre 2007 à 16h30 (locales)**, date limite de dépôt de la manifestation d'intérêt, le cachet du bureau d'expédition faisant foi.

L'ouverture des plis se fera au siège de la SGP/PORTS, sise à l'adresse sus indiquée, **le Mercredi 26 décembre 2007 à 10H00** en présence d'un Huissier de justice. Les soumissionnaires sont invités à y assister.

A la réception des manifestations d'intérêt, les candidats, répondant aux profils exigés, seront invités à retirer le dossier d'appel d'offres, décrivant l'opération dans son intégralité, accompagné de tous les éléments nécessaires à la formulation et au dépôt d'une offre ainsi que la procédure d'évaluation et de sélection.